

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 5 novembre 2013

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 5 novembre à 18h30, en présence de M. VIGNON (maire), de Mme CORRE (adjoite aux affaires scolaires), de Claudine AUTRET (employée municipale), des enseignants et des parents d'élèves élus. Est excusé : Yann SIMON (enseignant).

1- Elections du 11 octobre :

14 parents ont été élus (la liste reste affichée sur la vitre du bureau de direction). Le directeur regrette la faible participation des électeurs (104 votants sur 278 possibles : 37,4 % de participation contre 29 % l'an dernier). A noter, le nombre important de votes par correspondance (94).

2- Vote du règlement intérieur de l'école :

Avec modification du paragraphe II-3 concernant les horaires (introduction, cette année des APC, à raison de 36h par an pouvant être proposées à tous les élèves de l'école), ce règlement est adopté à l'unanimité, il sera remis aux familles lors des nouvelles inscriptions et figure sur le site de la commune. Pour le retrouver facilement, il suffit de taper : www.saint-urbain.com, puis rubrique Ecole/L'Ecole Communale/Règlement intérieur

3- Bilans de rentrée :

Au 3 septembre dernier, 200 élèves étaient inscrits pour 8 classes, exactement le même nombre que l'an passé.

Carole Le Bras assure le quart de décharge du directeur le lundi et le quart-temps de Gaëlle Gourvès le jeudi. Chantal Ramage assure 24h d'AVS en CM2 (12h auprès d'un élève et 12 autres dans la classe et à l'aide à la direction). Josiane Eschylle assure également 24h d'AVS (12h auprès d'un élève de CP, 6h auprès d'un enfant de GS et 6h d'aide à la classe de GS.

4- Projets :

Les enseignants ont souhaité, comme l'an dernier, équilibrer le nombre des sorties, afin que chaque classe, y compris les maternelles, puisse profiter de celles-ci. Comme les années passées, le souci principal sera de limiter la participation financière des parents, (2 € environ), ceci ne pouvant bien évidemment se faire que grâce à la contribution de l'association des parents d'élèves (Animation Ecole). L'ensemble du projet se monte à environ 13 600 €. Rappelons que la municipalité aide également au transport des élèves (1000 €/an).

* Piscine : 2 classes concernées en période 3 (CM1 et CE1). Les séances se déroulent le mardi, du 25 mars au 24 juin.

* Voyage scolaire (CM1 et CM2) : 5 jours en Angleterre : Bayeux, Hastings et Londres (48 élèves concernés, du 16 au 20 juin 2014)

* Voile Scolaire (CM1) : 10 séances déjà effectuées en septembre-octobre

* Pratique théâtrale (CM1 et CM2) : 24 heures d'intervention prévues de Frédéric Baron (Financement assuré par l'A.P.E.)

* J.M.F. (Jeunesses Musicales de France) : 3 séances pour les CE2, CM1 et CM2, une pour les CP et CE1 et une pour les Maternelles (la CCPLD et les JMF financent une grande partie de celles-ci depuis 2 ans)

* A ces activités, viendront s'ajouter le festival du Court Métrage à Brest (5 classes : MS, GS, CP, CE1

et CE2), une activité "Cinéma" pour les CP et CE1 (4 projections prévues à Plougastel), un spectacle de marionnettes à la salle Ty Kreisker pour les maternelles et les CP, des rencontres vocales (GS, CP, et CE1), des visites aux Capucins (Miro, BD,...), un projet de 4 journées à Rostiviec pour les PS2/MS autour de l'environnement maritime, le carnaval de Landerneau pour les CM1 et CM2,...

Le directeur demande aux enseignants de préciser sur les notes d'information adressées aux parents le montant de la participation de l'APE pour chaque sortie.

5- Rythmes Scolaires :

Un diaporama très complet est présenté au Conseil par Mme CORRE. Pour le moment, rien n'est définitif, une réunion entre élus et enseignants a déjà eu lieu le 20 septembre dernier.

Les choix retenus sont les suivants :

- Maintien des horaires actuels 9H-12H et 13H30-16H30, avec une pause méridienne de 1H30 qui convient,
- Régularité des horaires sur les jours de la semaine,
- TAP/APC en fin de journée,
- Créneau de 45 minutes pour une attention maximum des élèves,
- Temps de récréation auparavant offrant l'opportunité de sécuriser les déplacements vers les lieux des TAP les mardis et jeudis,
- Synchronisation maximale des TAP et des APC pour :
 - Limiter le nombre d'ateliers à constituer et donc à encadrer
 - Permettre aux enseignants de libérer des créneaux horaires communs pour faciliter des réunions.

Ainsi les APC se tiendraient 2 fois 45 minutes par semaine, sur 4 semaines, suivies d'une semaine sans APC. C'est ce rythme des APC qui est en vigueur sur l'année scolaire en cours.

- Probablement deux créneaux TAP assimilés à la garderie au démarrage pour garantir la réussite des premiers ateliers (lundis et vendredis) .

Prochainement, une réunion d'information sera organisée pour expliquer à l'ensemble des parents d'élèves le projet global et les choix retenus définitivement, car la Municipalité souhaite boucler l'ensemble pour la fin de l'année 2013.

6- Questions diverses :

* Conseil d'enfants : voir le compte rendu affiché. Les nouveaux élus et leurs suppléants sont :

CP : Charlotte David et Mally Berrou (Colyne Salou et Lucie Le Calvez)

CE1 : Lilou Raguènes et Paco Séné (Erell Kervévan et Titouan Mello)

CE2 : Tangi Fabulet et Anna Le Calvez (Mathieu Mesguen, Esteban Gallet et marion Péga)

CM1 : Hana Boisne et Thomas Cadiou (Tatiana Nolent et François Brishoual)

CM2 : Louanne Weidmann et Marine Bleybrunner (Yanna Dantec et Noa Soliveres)

* Comme tous les ans, 2 parents sont requis pour assister aux commissions de restauration du SIVURIC qui ont lieu 2 fois par an. Le directeur se charge de transmettre les convocations par mail à toutes les personnes concernées.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 25 février 2014 à 18h30